

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 1^{er} Octobre

La Réception du Tsar

Si le programme de la réception des souverains russes se trouvait, par hasard, élaboré et réglé d'une manière insuffisante, ce ne serait certes pas la faute du gouvernement français. Combien de conférences et de discussions ! Enfin tout paraît arrêté. *Tante molis erat !*

Certes ces détails que le protocole nous reprocherait de qualifier de menus ont leur importance en de telles manières, mais il n'a pas fallu moins que la publication du programme définitif pour mettre fin à une sorte d'énervement *sui generis* qui commençait à s'accroître. Aujourd'hui, après le protocole, c'est la population parisienne, c'est la nation elle-même qui va entrer en scène, et la grandeur du spectacle ne pourra, ce semble, qu'y gagner, et beaucoup.

Ce n'est pas, en réalité, que dans ses grandes lignes le programme de la réception du tsar ne soit très heureusement conçu ; il eût été difficile de lui montrer en aussi peu de temps plus de choses, et de grandes choses, lui donnant une haute idée de la France ; mais peut-être, encore une fois, aurait-on pu, dans la publicité donnée à certains détails, apporter un peu plus de tact et de bon goût, et ne pas sembler croire que ce sont quelques uniformes, quelques livrées ou quelques broderies de plus ou de moins qui rehausseront le magnifique et grandiose accueil qu'un peuple tout entier s'apprête à faire au représentant le plus élevé de la grande nation amie.

Dans cette réception, il y a autre chose qu'il faut voir, et c'est ce qu'indique fort bien une conversation publiée par l'*Indépendance belge* et qui émane, dit ce journal, « de l'un des personnages les plus qualifiés pour interpréter le sentiment du gouvernement et du public français et pour lui donner une sorte de sanction officielle. »

Quel que soit le nom de ce personnage, — nom qui ne semble pas très difficile à deviner — cette déclaration mérite d'être signalée, surtout dans le passage suivant :

« Qu'on raconte ce que l'on veut, vous comprenez aisément que si nous préparons avec tant de sollicitude le grand acte du mois prochain, c'est que nous avons toutes raisons de confiance, et que l'accomplissement et le succès de la visite de Nicolas II à la France ne sauraient faire le moindre doute après tant d'assurances répétées. D'ailleurs, il faut que l'on se pénètre partout de cette vérité dont le tsar Nicolas II ne cesse de donner des preuves. Il n'est pas seulement l'héritier, il est le *digne continuateur* de son illustre père ; il vient à Paris comme un ami chez des amis. En acceptant de rester en France cinq journées, il fait ce qu'il n'a fait en aucun autre pays du continent, et M. Cichkine arrivera à Paris le 1^{er} octobre et y restera jusqu'au 10, ce que le gérant du ministère des affaires étrangères de Russie n'a certainement fait nulle autre part.

« Il est un point sur lequel on ne saurait assez insister. L'alliance russe n'est pas seulement en France un acte gouvernemental, mais un fait démocratique. Sous le régime républicain, la politique du gouvernement est soumise à un constant contrôle populaire, elle est complètement subordonnée à l'assentiment des ouvriers, des paysans comme de la classe bourgeoise, et la politique de l'alliance franco-russe, qui serait impossible si la démocratie ne l'approuvait pas, peut être considérée comme la politique unanime de la France.

« A vrai dire, l'Europe ne discute même plus l'alliance franco-russe, elle apparaît désormais dans toutes les chancelleries comme un phénomène irréductible qu'il faut accepter et classer, avec lequel il faut vivre, si bien qu'il semble vraiment que les observateurs un peu sagaces ne puissent que bénir, quel que soit le pays auquel ils appartiennent, la généreuse initiative du tsar Alexandre III.

« Nous ne pouvons même concevoir à quel titre les puissances de la Triple-Alliance se refuseraient plus longtemps à l'acceptation de ce fait, qui s'impose comme le plus grand des dernières années de ce siècle. Si elles veulent sincèrement la paix, de quel droit ne considéreraient-elles pas l'alliance franco-russe comme instituant en Europe un élément incomparable de modération et d'harmonie ? Nous avons passé l'âge des héroïsmes inutiles et des déclarations creuses ; mais, ainsi que le disait naguère M. Visconti-Venosta, en expliquant ce que doit être la diplomatie moderne, nous avons le mérite de « soigner les détails » et d'éviter les conflits.

« L'alliance russe est fondée ; elle est irrévocable : elle est la conclusion logique d'aspirations séculaires ; précieuse pour la paix des grandes puissances, elle l'est aussi pour les Etats plus faibles, qui sont souvent victimes des divisions des plus forts. Elle n'a rien que de très rassurant pour les petits comme pour les grands. »

Cette déclaration, il est permis de l'affirmer, traduit les sentiments du gouvernement français et les vœux de l'opinion. Plus que jamais il est certain que, si l'alliance russe devient chaque jour plus populaire, c'est qu'on voit de plus en plus en elle une garantie aussi précieuse que solide pour la paix européenne.

Lorsque l'escadre russe vint, il y a trois ans, à Toulon, elle fut saluée comme une messagère de paix, et l'accueil enthousiaste qui fut fait partout à ses officiers et à ses matelots ne fit que souligner la signification de sa visite.

La venue du Tsar accentuera encore le sens des précédentes manifestations. Ce n'est pas seulement une satisfaction, c'est une garantie d'avenir qu'elle apporte à la France.

C'est là un grand fait, et en choisissant pour présenter au tsar les membres du Parlement français, cette même galerie des Glaces du palais de Versailles, qui entendit autrefois la proclamation de l'empire alle-

mand, le gouvernement républicain, il faut le reconnaître, aura mis sous les yeux du monde comme la synthèse et le vivant tableau des résultats acquis, depuis vingt-cinq ans, par sa sagesse, sa fermeté et son esprit de suite, tout au moins au point de vue extérieur.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

SOULÈVEMENT GÉNÉRAL

A MADAGASCAR

Les journaux de Madagascar arrivés mardi à Marseille par le *Pei-Ho*, nous apportent les graves nouvelles suivantes :

Les Fahavalos, dans les environs de Tananarive, continuent à faire des leçons ; ils ont, il y a huit jours, pillé à Andakana un convoi de munitions, tué deux des porteurs et en ont saisi un troisième.

Les exécutions de rebelles se poursuivent à Tananarive : du 17 juillet au 2 août, six rebelles ont été fusillés au Zoma. Les Hovas de Fénérive, afin d'expliquer la présence des Fahavalos dans les environs de cette localité, prétendent que, loin d'être des rebelles, les indigènes qui se sont massés dans les environs, des Antsihanakas, sont venus simplement dans le but de faire des plantations de riz.

On sait, dit le *Tamatavien*, quel est le degré de confiance qu'il faut accorder aux versions indigènes dans de pareilles circonstances, et le colonel Le Camus, qui est parti pour rétablir l'ordre à Fénérive, ne se laissera pas prendre à ces mensonges.

D'autre part, une lettre reçue de Fénérive annonce que le lieutenant-colonel Le Camus, qui a pris la direction de la colonne opérant contre les Fahavalos, est assez sérieusement souffrant depuis son arrivée. Le colonel songerait, paraît-il à regagner Tamatave.

La colonne qui s'est mise en route de Fénérive pour Ambatoudrazaka n'a, nous écrit-on de Mahambo, rencontré devant elle que des villages vides ou incendiés, mais pas un seul Fahavalo. Les rebelles ont pris la fuite aussitôt qu'ils ont appris que l'autorité militaire devait se mettre à leur poursuite.

Un convoi expédié de Mananjary pour les missionnaires norvégiens de Fianarantsoa a été at-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 2

LE

MÉCANICIEN GERBAL

PAR

Paul TIMON

Ouvrage couronné par la Société de tempérance

Douce et d'er était sa voix. Elle résonna à l'oreille de l'honnête garçon comme un gazouillement de fauvette. Francis, un grand battement, là, dans la poitrine, la regardait avec une tendresse profonde dans les yeux !

— Que vous êtes bonne ! murmura-t-il.

On ne l'entendit pas, car toute la maison parlait ensemble.

La jeune fille avec sa lucidité de femme, avait deviné que Francis cachait quelque chose. Il ne lui fut pas difficile d'obtenir un aveu.

— On n'est pas aussi content chez nous qu'ici dit le jeune homme. Le père n'est pas rentre. La mère a du chagrin. Comme elle n'a point, ce soir, de cœur à faire la cuisine, j'étais venu vous emprunter quelques provisions, pour préparer moi-même le repas.

Geneviève se prit à rire.

— Un mécanicien ! faire sauter des oignons ! faire la cuisine ! Vous ne saurez jamais vous en tirer. Attendez un instant ; c'est moi qui vais aller vous servir à souper.

Francis la vit se pencher à l'oreille de son père. Et le bonhomme, malgré les supplications de sa fille, de l'écrier de façon à être entendu de tous ses hôtes :

— Il ne sera pas dit que Mme Gerbal n'aura pas souper quand nous autres nous fêtons nos noces d'argent.

Va, petite, va cuisiner une bonne omelette au lard à Mme Gerbal. On te permet de l'absenter.

Passé auparavant au garde-manger et prends-y tout ce qu'il faudra, si toutefois tu y trouves encore quelque chose, car, en vérité, on a eu ici un appétit !

Francis essaya bien de se défendre, Dubois voulut, exiger même, que sa fille aînée allât chez les voisins Gerbal confectionner elle-même une omelette au lard. Par délicatesse, le jeune homme se disposait à prendre le devant, lorsque Geneviève lui dit :

— Hé ! ne vous en allez pas si vite ! Croyez-vous que je vais sortir seule par cette nuit noire ? Avec la permission du père vous m'accompagnez.

Dubois ayant consenti, ils sortirent.

L'instant après ils cheminaient côte à côte, Francis ayant débarrassé Geneviève d'un volumineux panier où elle avait enfoui toutes sortes de choses utiles.

Ils avaient beau, lui, être superbe garçon, elle, une jolie fille et, tous les deux s'aimer d'amour profond depuis deux ans, ils étaient parvenus au terme de leur course sans que leurs mains se fussent rapprochées et que leurs lèvres eussent murmuré quelq'un de ces doux aveux qui sont comme le frémissement du cœur. Très émus, ils s'arrêtèrent avant d'entrer.

La maison habitée par les Gerbal était de pitieuse allure.

— Je vous demande bien pardon, dit Francis un peu triste-ent, de vous conduire ici, mademoiselle Geneviève. Ah !... nous aussi, comme M. et Mme Dubois, nous pouvions habiter une maison à nous, que nous eussions payée par annuités. Mais nous n'avons pas de chance... Le père n'a point su économiser, se ranger...

Geneviève mit, sans fausse pudeur, sa main sur la bouche de son compagnon.

— C'est votre père, monsieur Francis... fit-elle. Il faut lui pardonner...

— Je lui pardonne l'interrompt-il, pour tout ce qu'il m'a fait souffrir à moi personnellement, mais pour la vie

de tristesse qu'il a imposée à ma mère, je ne me sens pas le cœur à l'indulgence.

— C'est votre père, reprit-elle d'un ton de doux reproche.

Il céda devant cette leçon de respect, mais d'une voix saccadée :

— Mlle Geneviève, dit-il, ne nous en voulez pas de vous introduire dans le chaos que vous allez voir... Oui... comme je vous l'ai déjà dit, nous aussi nous pouvions acheter une petite maison payable par annuités, qui nous eût appartenu... C'est si bon d'être chez soi ! Mais l'absolu... tout s'y est noyé !... Je l'achèterai pourtant cette maison, de mon argent. Oui ! je l'achèterai et j'y installerai ma vieille mère, et mon père aussi. Là ! êtes-vous contente, Mlle Geneviève ?

— Oui ! répondit la jeune fille.

Ils montèrent les degrés d'un sordide escalier dont chaque marche tremblait sous les pas. L'humidité nauséabonde dont il ruisselait le rendait périlleux.

Au troisième étage, Geneviève glissa. Sans le secours pressé de Francis, elle eût roulé jusqu'au second palier, se blessant, se tuant peut-être.

A cette pensée, le mécanicien, vaillant de caractère et de sang-froid par métier, se surprit à avoir peur comme le dernier des nigauds. Tenez ! à parler franchement si un pareil malheur lui fut arrivé, il se serait fait écraser par sa locomotive — moyen singulier de rester le protecteur de sa mère.

Au moment même où il faisait cette réflexion, il poussait la porte du logement.

A la vue de Geneviève, Mme Gerbal quitta l'escalier boiteux où, depuis le départ de son fils, elle était demeurée comme clouée par le désespoir.

La jeune fille alla au-devant des explications que sa présence pouvait provoquer.

— Je viens, dit-elle d'un ton enjoué, faire votre cuisine, Mme Gerbal. Voulez-vous de moi ? Oh ! allez, je ne sais pas seulement couper et coudre une robe, vous

allez voir que je sais cuisiner aussi bien que n'importe quel cordon bleu.

La pauvre femme, étonnée de tant de gentillesse, embarrassée de sa contenance, balbutia :

— Mais nous avons soupé, ma petite... N'est-ce pas Francis, que nous avons soupé ?

Geneviève ne l'écoutait déjà plus.

Elle alla au fourneau de fonte qui se trouvait dans un coin de la pièce, fit du feu, et pendant que le foyer s'échauffait, elle prépara la fameuse omelette au lard dont elle garantissait familièrement qu'on se lécherait « les cinq doigts et... le pouce. »

En effet, peu de minutes après une bonne et appétissante odeur parfumait le misérable taudis, peu habitué par la faute de ses locataires à une telle débauche de nourriture. Pendant que le plat mijolait dans la poêle, Geneviève laissa errer son regard sur les tristes choses qui l'entouraient.

C'était navrant : en réalité, le dernier degré de l'infortune. La jeune fille soupira, se demandant par quelle suite de revers on pouvait en être réduit à pareille extrémité. Elle n'avait jamais osé provoquer les explications de Francis à cet égard. Elle s'était toujours contentée de ce que le mécanicien avait bien voulu lui apprendre. D'instinct et par cette délicatesse dont les femmes sont coutumières, elle n'eût point voulu exposer la fierté du digne garçon à des aveux pénibles. Cependant Francis avait un bon emploi au chemin de fer de P.-L.-M. Mécanicien de première classe (service du rapide de Lyon à Marseille), il devait, se disait-elle, toucher environ 2,600 fr. de fixe. Cet appointement était, elle le savait, augmenté des primes sur le charbon, l'eau, les huiles et la vitesse. C'était donc un poste suffisamment rémunérateur et il pouvait paraître, en conséquence, surprenant que le ménage Gerbal fut acculé à cette pauvreté.

(A suivre.)

taqué, à quatre heures de Mananjary, par un fort contingent de rebelles. Les marchandises ont été pillées et les porteurs sagayés. Un seul a réussi à s'échapper. Il est arrivé à Mananjary ensanglanté, avec de profondes blessures au dos et aux bras.

Le commandant d'armes de Mahanoro, à la tête d'une compagnie de tirailleurs sénégalais, est parti le 17 août pour Mananjary afin de prendre le résident Ponti pour le conduire à Sahavao, où les Fahavalos sèment actuellement la désolation.

On écrit de Mahanoro que les magasins de M. Daviot ont été pillés, la semaine dernière ; des marchandises ont été enlevées pour des sommes considérables. On soupçonne fort la police hova d'avoir fait le coup.

Un des avisos anglais de station dans la mer des Indes, le *Lapwing*, est arrivé à Tamatave le 24 août ; il n'a passé dans nos eaux que quelques heures et a quitté notre rade sans même saluer la terre comme cela se fait d'ordinaire.

A la réunion tenue à la résidence générale, il y a quelques jours, et à laquelle assistaient des colons et des fonctionnaires civils et militaires, il a été décidé de recommander l'abolition de l'esclavage à Madagascar sans donner d'indemnité aux propriétaires d'esclaves. Le résident général a transmis au gouvernement cette recommandation.

Plusieurs gouverneurs hovas ont été destitués à Tananarive dernièrement. Les uns avaient permis aux rebelles d'attaquer leurs provinces et ne s'étaient pas défendus ; les autres étaient soupçonnés de complicité avec les Fahavalos.

Le fil qui relie Tamatave à Tananarive est toujours coupé. On demeure sans communications rapides avec la capitale hova. Le courrier qui descend de Tananarive apporte des nouvelles graves pour la période comprise entre le 10 juillet et le 5 courant.

Le 10 juillet, la compagnie haoussa du capitaine Legrand a été attaquée par les Fahavalos au passage d'une forêt ; 5 tirailleurs ont été mis hors de combat, dont 2 tués et 2 sous-lieutenants blessés.

Dans la nuit du 11 au 12 juillet, le village d'Ambatoaro, situé près du poste sénégalais de Sabotsy, a été brûlé. Dans la nuit du 15 au 16, les villages d'Ambodinyfay et d'Anzomahakely ont été également attaqués et brûlés.

Le 18 juillet, le capitaine Legrand a été attaqué dans son campement même à quatre heures du matin par un fort parti fahavalo. Quatre haoussas ont été blessés à coups de sagaies, et la surprise fut si prompte et si audacieuse que les Fahavalos ont enlevé au capitaine Legrand dix fusils Lebel et six cents cartouches.

Un bruit qui, au départ du courrier, prenait de la consistance, dit que deux faubourgs de Tananarive ont été attaqués par les Fahavalos.

Le *Courrier de Madagascar* nous donne les nouvelles qui suivent :

Fénérive est menacée et peut-être saccagée à cette heure. Les autorités militaires attendent toujours des ordres de Tanarive pour envoyer une ou deux compagnies sur ce point de la côte Est. Aux dernières nouvelles, les Fahavalos qui descendent de l'Antsianaka étaient déjà parvenus à Sahatavy, à 50 kilomètres de la côte, menaçant Fénérive et Mahambo.

De graves nouvelles parviennent de Vohémar. Les Hovas de la province lèvent des bandes de

Fahavalos qui tiennent tout le territoire compris entre Vohémar et Mandritsara.

Les Antankara, qui nous avaient toujours soutenus, passent aux Hovas. Nous n'aurions pas tenu nos engagements envers eux et nous ne les aurions pas indemnisés des pertes subies pendant la dernière guerre.

La résidence de Mandritsara demeure le foyer de toutes les rébellions. De là, dit le *Courrier de Madagascar*, sortiront bientôt quelques milliers d'hommes qui s'uniront aux bandes d'Antsianaka et d'Ouzongo pour marcher sur Tananarive.

Toujours au pouvoir des Fahavalos, M. Penel n'a pas encore été secouru. On craint que dans la zone d'Ambatondrazaka, M. Murchison, de la concession Smith, n'ait été assassiné. Le commerce est absolument mort dans la résidence de Masiudrano. Les transactions, qui étaient si actives avant la guerre, sont maintenant nulles. Les Hovas et les Malgaches à eux dévoués quittent le territoire de Diégo-Suarez par ordre de la reine.

Une lettre de Tananarive, émanant d'un Français en situation d'être bien renseigné, dit que la capitale est entourée de 100,000 rebelles.

Ratilifera, 16^e Honneur, héritier de l'ex-premier ministre et chef de la famille, est sous le coup d'une instruction judiciaire pour faits de complicité avec les Fahavalos.

Le bruit, non confirmé, a circulé que la petite garnison de Mahambo a été massacrée.

Vers le Sud la situation est troublée. La route de Vatomaniry à Tananarive est coupée par les Fahavalos. C'est pour cette raison que la goélette *Gabrielle* ne put débarquer ses approvisionnements à Vatomaniry et reçut l'ordre de débarquer à Andevoranto.

Il se confirme que les Antankara passent aux Hovas. Deux jeunes frères du roi Tsifana sont à la tête du mouvement. Cette défection, dit-on, va nécessiter une expédition difficile dans l'extrême Nord. Les bruits les plus alarmants parviennent des résidences de Basafo, Tianantarantzoa, Janjina, Masindrano, etc.

AFFAIRES D'ORIENT

La visite de M. Cambon au sultan continue à faire couler de l'encre. Au cours de la réunion hebdomadaire des ambassadeurs, le représentant de la France a annoncé à ses collègues qu'il avait fait part au sultan de l'émotion produite en Europe par les derniers événements et qu'il lui avait déclaré que la reproduction de troubles de cette nature provoquerait une intervention armée de l'Europe dans les affaires de Turquie.

Réalisée, cette éventualité c'est la fin, sinon de l'empire ottoman, tout au moins du régime actuel et de la dynastie des Othman.

Une telle démonstration établit que l'accord existe entre les diverses chancelleries pour ne plus permettre l'effusion du sang à Constantinople ou en Asie-Mineure. Pour qui connaît la situation anarchique de l'empire, la facilité avec laquelle est troublé l'ordre en Turquie, il est patent que la question d'Orient vient d'entrer dans une phase nouvelle et singulièrement grave.

La femme du sultan

Londres, 29 septembre.

Le *Daily-News* annonce qu'Abdul-Hamid a exilé sa deuxième femme et plusieurs courtisanes qu'il soupçonne de comploter contre la sûreté de son trône.

Puis se rapprochant de M. Mollien qui restait étranger à la conversation et continuait à sangloter pitoyablement.

— Père, dit-elle. M. d'Orgeval.
— Ah ! oui, très bien, répondit le vieillard qui semblait ne pas reconnaître le jeune homme. Il ajouta :
— Monsieur, mon fils est mort !
— Qu'est-ce que je vous disais, murmura Louise navrée, mon pauvre père, le coup a été trop rude pour lui. Il n'a pu résister à la ruine de nos espérances, son rêve l'avait conduit trop loin sur la route du bonheur.

Hélas ! mon malheur est complet.

— Laissez-moi faire, fit brusquement d'Orgeval et ayez confiance.

Et prenant les mains de M. Mollien dans les siennes :
— Vous vous trompez, monsieur, dit-il d'une voix ferme, mon ami Savreux se porte à merveille et ne demande qu'à obtenir le droit de porter un titre que votre cœur lui a donné depuis longtemps.

— Mais cette horrible blessure ?... demanda le vieillard après un instant d'hésitation, durant lequel sa raison se débattait contre les ténèbres qui envahissaient son cerveau.

— Une simple égratignure, avec quelques heures de repos il n'y paraîtra plus.

— Dites-vous vrai ? reprit M. Mollien, le regard luisant d'un joyeux espoir.

— Venez vous en assurer vous-même, fit résolument d'Orgeval, il repose en ce moment.

— Non, non, ne troublez pas son repos, plus tard j'irai, répondit l'ancien industriel dont la raison semblait complètement revenue.

— Père, fit calmement Louise, un peu rassurée, si tu étais raisonnable tu irais te reposer un peu aussi.

— Oui, tu as raison, ma chérie, je me sens bien fatigué, j'ai tant souffert depuis ce matin.

Il me semble que j'ai été fou. Oh ! l'atroce douleur que j'ai ressentie là, ajouta-t-il en portant sa main à

Scandale inouï

Paris, 29 septembre.

On signale un scandale d'une gravité inouïe, dans lequel serait compromis, non seulement des restaurateurs de la rive gauche, mais aussi des fonctionnaires. Voici, d'après *l'Éclair*, les faits qui constituent le délit :

Aux halles, les viandes de rebut qui, pour plus de précautions et afin qu'elles ne puissent en aucune façon servir à l'alimentation, sont arrosées de pétrole et d'essence de térébenthine, seraient vendues malgré cela, par des trafiquants sans scrupule et serviraient à l'alimentation de restaurants de dernière catégorie et aussi à la nourriture des animaux du Jardin-d'Acclimatation et du Jardin-des-Plantes.

On sait comment s'opère l'examen des viandes, poissons et gibiers aux halles. Chaque matin, les inspecteurs des marchés, font leur travail, et toute marchandise douteuse est jetée dans les sous-sols où a lieu l'arrosage. Ces viandes sont achetées par des soumissionnaires, directeurs de fonderies dans la banlieue, qui en font des engrais et autres produits similaires.

Il paraît qu'un certain nombre de restaurateurs de la rive gauche s'étaient entendus avec les charretiers qui transportent ces débris et leur achetaient les belles pièces pour leur clientèle. Depuis quelques jours, en effet, des cas d'empoisonnement étaient signalés à la préfecture de police, qui chargeait le chef de la sûreté de faire une enquête ; et hier matin, deux camionneurs, chargés de transporter les viandes aux fonderies, étaient arrêtés. On avait la preuve que les viandes mauvaises étaient vendues aux restaurateurs incriminés.

Seulement, une question se posait : celle de savoir comment ces viandes arrosées de pétrole et d'essence de térébenthine pouvaient être servies dans les restaurants à prix fixe sans que les consommateurs s'aperçussent de leur mauvaise qualité. Nous devons être sur ce point très circonspects, car il se pourrait, et l'enquête se porte en ce moment sur ce point, ou que les viandes refusées par les contrôleurs aient été mal arrosées, ou que les prescriptions sanitaires n'aient pas été respectées. Dans ce cas, la culpabilité des fonctionnaires ne ferait aucun doute. Il faut donc s'attendre à de nombreuses arrestations.

C'est au quartier Latin surtout que l'émotion est la plus forte. En effet, l'étudiant, généralement peu riche, prend ses repas dans les restaurants à bon marché et à prix fixe, aussi, dans l'intérêt des restaurateurs même, il faut que la lumière soit faite complètement, sur les agissements de ces empoisonneurs pour vingt-deux sous.

Paris, 30 septembre.

L'enquête sur la vente des viandes avariées, a abouti à sept arrestations, celles des nommés Blin, Durand, Bourgeois, Radmand, Neveu, Morel et Saillon. Les deux premiers sont d'anciens garçons bouchers, vendeurs au panier, qu'on a surpris en flagrant délit chez des restaurateurs. Les autres sont des charretiers, qui devaient emporter la viande corrompue au fonderie.

On estime à près de 500 au moins le nombre de personnes qui sont mortes depuis moins de cinq ans, à la suite de l'absorption d'aliments de cette nature.

son front, avec un geste d'enfant peureux.

Mais cela va mieux rassurez-vous.

Les jeunes gens ne purent réprimer un frisson.
— A tout à l'heure, monsieur d'Orgeval ; embrassez-moi ma mignonne et du courage, le bon Dieu aura pitié de nous.

Et le vieillard quitta le salon.

— Sauve ! s'écria Louise, quand la porte se fut refermée derrière son père, merci mon Dieu !

Oh ! l'atroce peur que j'ai eue.

Merci à vous aussi, mon ami, dit-elle en tendant sa fine main blanche au jeune homme, vous venez de me rendre mon père, grâce à votre présence d'esprit il est sauvé.

— Vous sentez-vous plus forte, maintenant, demanda d'Orgeval.

— Oui, je sens que la Providence a pitié de nous. Puisqu'elle m'a rendu mon père dont l'exaltation m'effrayait, elle me rendra aussi mon fiancé, j'en ai la douce confiance. Paul guérira, et cette lugubre journée ne comptera dans mon existence que comme un mauvais rêve.

Tenez, j'ai du courage à présent, je ne pleure plus.

Mais me direz-vous comment il se fait que M. Savreux était seul à Ecouen ?

— Ne me reprochez pas de l'avoir abandonné. En le laissant partir seul, hier, je n'ai fait que déferer à un impérieux désir de son cœur.

Il avait besoin de solitude, me disait-il, il voulait se recueillir, s'habituer à l'idée nouvelle de son bonheur.

Ah ! si j'avais pu prévoir qu'un lâche assassin l'y attendait !

Mlle Mollien ne répondit pas, elle regarda fixement d'Orgeval, l'interrogeant du regard.

— Vous avez un soupçon, demanda-t-il ?

— Et vous ?

— Oui, Dubulle !

— Je n'aurais pas osé vous le dire, mais je le pensais.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Les Agréments D'UN AGRICULTEUR

Monsieur le directeur,

Dans une lettre que vous avez publiée le 10 septembre, son auteur, un campagnard, se plaint, et avec raison, de ce que les impôts qui pèsent sur la terre et qui s'élèvent, en moyenne, pour chaque cultivateur à 104 francs, sont beaucoup trop élevés.

Il ajoute que, depuis déjà longtemps, à chaque session, les Conseils généraux et le Parlement s'accordent à nous faire espérer un dégrèvement, qui n'arrive jamais.

Je ne reprendrai pas ici les arguments que votre correspondant invoque pour réclamer un allègement des impôts qui pèsent de plus en plus sur l'agriculture.

Mais je crois qu'on peut ajouter que, pour arriver à la diminution désirée, il ne serait pas inutile de réduire les dépenses toujours croissantes que le fonctionnarisme impose à la France.

Ces charges sont de deux natures : d'abord, les traitements, et, ensuite, les vexations fiscales que Messieurs les employés du Trésor se croient obligés de mettre en pratique pour justifier l'utilité de leur mission ?

Pour ne citer que deux ordres de faits à l'appui de nos plaintes : ne suffirait-il pas de donner un coup d'œil sur le fonctionnement de l'administration des tabacs et celle des contributions indirectes.

Du jour où le cultivateur a fait à la mairie sa déclaration de culture, commencent pour lui ses tribulations.

Nous voulons bien croire que les instructions ont été dictées par de bonnes intentions, mais il est tout aussi certain que l'esprit en est le plus souvent dénaturé dans l'application.

On devrait, croyons-nous, s'attacher à déjouer et à punir la vraie fraude, celle qui a pour mobile une intention coupable. — Il n'en est point toujours ainsi. Loin de là. —

Nous connaissons un malheureux planteur qui, ne sachant pas lire, planta le nombre de pieds de tabac que portait son permis de l'année précédente, tandis qu'on le lui avait réduit de 500 pour l'année courante. —

De là procès-verbal et amende de 50 fr.

Cependant, la bonne foi était manifeste. Il était certain qu'à l'inventaire, l'excédent, bien involontaire, de sa récolte serait constaté, qu'importe ?

C'était un procès-verbal de plus qui venait attester la vigilance des employés. —

— Nous le retrouverons.

A ce moment un bruit de voix animées, querelleuse, parvint aux oreilles des jeunes gens.

— Qu'est-ce encore ? fit la jeune fille, déjà inquiète.

— Ah ! j'y pense, s'écria d'Orgeval en se frappant le front, je parle de cet intraitable Maluni qui fait encore des siennes ; je l'avais complètement oublié.

— Maluni... interrogea Louise

— Oui, l'ordonnance de Savreux, celui qui le premier a découvert la présence de Dubulle au Tonkin. Je vous ai déjà raconté cette histoire.

— Vous avez raison, je me souviens maintenant. Mais, voyez-vous, après tant d'émotions terribles, ma pauvre tête s'égaré.

Il est ici ?

— Oui, et comme nous, en apprenant la tentative de meurtre dont Paul avait été victime, il s'est écrié : c'est ce brigand de Dubulle qui a fait le coup.

Il faudra le laisser faire un peu à sa guise, il est très autoritaire quand il est question de son capitaine.

D'ailleurs, lui seul est capable de mettre la main sur le misérable, si nos appréhensions se justifient.

Il donnerait avec plaisir jusqu'à la dernière goutte de son sang pour éviter à Paul la plus banale contrariété.

Le tapage cependant augmentait, les voix s'élevaient à un diapason de plus en plus aigre.

— Allons voir, fit d'Orgeval en souriant. Si on veut l'empêcher d'entrer dans la chambre de Savreux, il est capable d'endommager sérieusement un ou deux de vos serviteurs pour forcer la consigne.

Dans le couloir, les deux jeunes gens, malgré la gravité des circonstances, ne purent retenir un franc éclat de rire.

En face la porte que lui avait indiquée Prosper, comme étant celle de la chambre du capitaine, Maluni s'était heurté à l'inflexible et majestueuse Mme Madelaine qui refusait de le laisser entrer.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 62

HAINES MORTELLE

Par A. DES ORMEAUX

TROISIÈME PARTIE
LA RENCONTRE

III

Le crime

A l'entrée de d'Orgeval, la jeune fille courut à lui, lui montrant un visage ravagé par l'inquiétude et l'angoisse.

— Ah ! fit-elle d'une voix fiévreuse, je vous attendais, mon ami, nous avons besoin de vous.

— Que dit le médecin ? demanda le jeune homme.

— Qu'il n'y a rien à craindre. Mais j'ai peur quand même, je tremble, il peut se tromper.

— Ah ! quel affreux malheur ! quelle cruelle surprise !

Je voudrais me donner confiance, relever mon courage abattu, hélas ! j'ai le cœur déchiré par la crainte, l'angoisse m'étreint comme un étau.

Comment voulez-vous que j'aie confiance, entre mon père dont la raison s'égaré et mon fiancé qui se meurt !

Quelle terrible inquiétude, mon ami, que de le revoir ainsi mutilé, sanglant, après une longue séparation, et trembler encore de le voir disparaître à chaque minute.

Oh ! mon Dieu, gémit-elle, ne pouvant plus contenir les sanglots qui l'étouffaient, ne m'avez-vous montré le bonheur que comme une terre promise où je ne devais pas entrer ? Ne m'avez-vous laissé entrevoir le chemin de la vie heureuse que pour me le fermer ?

Et dans les contributions indirectes ?
Si vous êtes viticulteurs, voulez-vous bénéficier de la loi votée au profit de la viticulture, par le sucrage de votre vendange ? Ah ! Songez-y ; vous aurez à compter aussi avec le service.

Les instructions disent bien que les employés devront faciliter l'application de cette loi, s'attacher dans la mesure du possible, à donner satisfaction aux récoltants, et feront tous leurs efforts pour concilier les intérêts du trésor avec ceux des viticulteurs.

Mais si, dans l'application, ils n'observent pas scrupuleusement cette recommandation, surtout quant à la dénaturation à domicile, le viticulteur, soyez en sûr, aura toujours tort, et son meilleur parti, sera dans presque tous les cas, de payer une grosse amende, plus tôt que de réclamer.

Il aura beau dire : — « Mais M. l'employé, si j'avais attendu vos bonnes dispositions pour venir à mon domicile assister à la dénaturation, j'aurais compromis toute ma récolte. C'eût été pour moi la ruine. » — Récriminations inutiles !

Commencez par payer, et ensuite, taisez-vous.

Recevez, etc.
St-Clair, le 30 septembre.

Un Viticulteur,

Les Elections Sénatoriales

Nous lisons dans le *Télégramme* :

Le candidat de Cahors

Qui va être candidat dans l'arrondissement de Cahors, lors des élections prochaines ? Telle est la question que l'on se pose de toutes parts et sans y trouver une solution nette. Cette indécision s'explique par le seul fait que l'opinion ne peut que rester hésitante entre les diverses personnalités susceptibles de briguer l'honneur de la représentation sénatoriale.

Il est pourtant bien facile de sortir de cette impasse.

Par quel moyen ? Le voici : Dans quelques semaines, les municipalités auront élu les délégués sénatoriaux. Qui empêchera alors un ou plusieurs des candidats de provoquer, au centre de la circonscription, c'est-à-dire à Cahors, un congrès préalable de ces électeurs, qui désignerait à la majorité des suffrages, le candidat de l'arrondissement de Cahors.

Chaque candidat aura ainsi l'occasion d'exposer son programme et ses vues politiques. Il pourra répondre aux questions posées et détruire à l'avance toute équivoque fâcheuse.

Telle est la solution que nous proposons. Elle est pratique et démocratique.

Nous ne voyons pas quel républicain pourrait ne pas l'accepter dans sa plénitude et sa simplicité.

Les fêtes du Tsar

A l'occasion de la visite à Paris de l'Empereur et de l'Impératrice de Russie, une distribution de pain aux indigents sera faite le 5 Octobre, à 9 heures du matin, au bureau de bienfaisance de Cahors.

L'Hôtel de ville sera pavoisé et illuminé à la chute du jour.

Banque de France

Par décret du président de la République, M. de Larrard, directeur de la succursale de la banque de France à Cahors, est nommé directeur de la succursale de Cette.

M. Bazin, chef du bureau auxiliaire de la banque de France à Narbonne, a été nommé directeur de la succursale de Cahors, en remplacement de M. de Larrard.

Nous enregistrons avec plaisir la nouvelle ci-dessus. M. de Larrard, par son urbanité exquise, son esprit conciliant et sa connaissance approfondie des affaires, était désigné pour un poste plus important. Nos meilleurs compliments.

Félicitations à la Compagnie d'Orléans

Le conseil d'administration de la compagnie d'Orléans vient de recevoir de M. le Ministre de la guerre la lettre suivante :

Monsieur le président,

Les renseignements qui me sont parvenus sur les mouvements effectués par chemins de fer, à l'occasion des grandes manœuvres, pour la concentration et la dislocation des troupes et pour leur ravitaillement, témoignent que la compagnie d'Orléans s'est montrée absolument à la hauteur de sa mission et que le personnel, à tous les degrés de la hiérarchie, a déployé autant de zèle que d'intelligence pour assurer la parfaite régularité du service.

Je suis heureux de vous adresser mes vifs remerciements, et je vous prie de remercier en mon nom vos collaborateurs, particulièrement Monsieur Heurteau, commissaire technique du réseau, pour les transports militaires et M. Pader, commissaire-adjoint.

Recevez, etc.

Signé : Billot.

Société des études du Lot

La Société des Etudes du Lot reprendra ses séances hebdomadaires à partir de lundi prochain 5 septembre courant.

Présentation du drapeau au 131^e territorial

Mardi, le drapeau du régiment a été présenté aux soldats du 131^e régiment territorial, sur la place d'Armes. Après avoir fait former le carré, M. le colonel Blin, a prononcé en termes émus les paroles suivantes :

« Soldats, je vous présente le drapeau du 131^e régiment territorial. Il vous représente le symbole de la Patrie. Portez constamment dans vos cœurs son souvenir, car vous êtes chargés de la défense de son honneur. »

Après cette courte harangue, toute militaire, le régiment a présenté les armes avec un ensemble, vraiment surprenant de la part d'hommes peu rompus aux exercices militaires.

Aussitôt après, les hommes sont rentrés dans leurs casernements respectifs.

Justice

Par décret, sont spécialement chargés du règlement des ordres pour l'année judiciaire 1896-97. Cahors, M. Fournié juge. — Figeac, M. Mage, juge. — Gourdon, M. Daynac, juge.

Contributions directes

Nous rappelons qu'un concours sera ouvert au mois de janvier 1897, pour le surnumérariat dans l'administration des contributions directes.

Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter, trouveront auprès du directeur des contributions directes de leurs départements, tous les renseignements relatifs aux conditions du concours et aux pièces à fournir à l'appui de leur demande d'admission.

Pour être admis à concourir, les candidats ne devront pas être âgés de moins de dix-huit ans ou de plus de vingt-quatre ans au 1^{er} janvier 1897.

Enseignement secondaire

M. Roques, chargé du cours d'Anglais au lycée de Cahors, est chargé du même cours au lycée d'Albi.

Bourses

Par arrêté ministériel du 23 septembre courant, le jeune Souls Théophile, titulaire d'une bourse nationale d'internat (enseignement classique), nommé par décret du 26 septembre 1888, a été transféré du Lycée de Cahors au Lycée de Toulouse.

Par arrêté ministériel du 23 septembre courant, le jeune Bélargé, Jean, titulaire de la bourse nationale de 1/2 pensionnat (enseignement moderne), nommé par décret du 29 septembre 1892, a été transféré du collège de Figeac dans le Lycée de Toulouse.

Par arrêté ministériel du 23 septembre courant, le jeune Mazars, Jules, titulaire d'une bourse nationale d'internat (enseignement classique), nommé par décret du 29 septembre 1891, a été transféré du Lycée de Cahors dans le Lycée de Toulouse.

Ces décisions auront leur effet à dater du 1^{er} octobre 1896.

Brevet de capacité

La deuxième session pour les brevets de capacité s'est ouverte hier mercredi à 8 h. du matin. 46 aspirants se sont présentés. 24 sont admissibles.

Ce sont, par ordre alphabétique :

Mlles Alaux, Alibert, Arnaud, Bousquet, Breil, Cabrit, Cépède, Derrupé, Feyt, Labédie, Laval, Muré, Muxart, Rouzéry, St-Genest, Salgues, Salles, Soubrié, Souladié, Talle, Vayssat, Vaysouze, Violle, Vigne.

Société de secours mutuels des instituteurs et des institutrices

Dans la réunion qui a été tenue le lundi 27 septembre, sous la présidence de M. Simonis, il a été statué sur un grand nombre de demandes de secours.

Le bureau a décidé d'allouer un secours pour cause de maladie variant de 15 à 90 fr. et dont le total s'élève à la somme de 520 fr. à treize sociétaires.

Examen de pharmaciens de 2^e classe

Un session d'examens pour le certificat d'études exigé des aspirants au titre de pharmaciens de 2^e classe, s'ouvrira à Toulouse le 22 octobre prochain.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de l'académie, jusqu'au 12 octobre inclus.

Le froid

Quoique le baromètre continue à monter régulièrement, le temps n'est guère beau, et voici le froid noir qui vient rendre les vendanges peu agréables.

Marché aux raisins à Cahors

Voici les cours pratiqués jusqu'à ce jour : L'Auxerrois de 1^{re} qualité se vend de 0 fr. 20 à 22 cent. 1/2 le kilo.

Les autres qualités se vendent de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 suivant la maturité.

Feu de cheminée

Aujourd'hui, vers 1 heure 1/2 de l'après-midi, un feu de cheminée s'est déclaré dans la maison du sieur Marty, ferblantier, boulevard Gambetta.

Avec l'aide de quelques voisins, ce commencement d'incendie a été rapidement éteint.

Les dégâts sont insignifiants.

Sauzet

Dimanche 4 octobre prochain, à 3 heures de l'après-midi, grandes courses de vélocipèdes.

Première course, départementale, 1.000 mètres. — 1^{er} prix, 7 fr. ; 2^e, 3 fr.

Deuxième course, régionale, 2.000 mètres. — 1^{er} prix, 15 fr. ; 2^e, 10 fr. ; 3^e, 5 fr.

Troisième course, honneur, 4.000 mètres. — Prix unique, objet d'art.

Gourdon

M. Cristiani François-Hippolyte-Napoléon-Engène, élève de section de la cavalerie de St-Cyr (2^e division) qui a satisfait aux examens de sortie de l'école spéciale militaire, — fils de M. Cristiani, capitaine de gendarmerie en retraite à Gourdon, — est nommé sous-lieutenant au 30^e régiment de dragons, à St-Etienne.

Dans sa dernière séance, le conseil municipal de Gourdon a entendu la lecture d'un très long rapport présenté sur la question des eaux, par M. Baleste, adjoint au maire.

Le rapporteur conclut à ce que de nouvelles études soient faites, et qu'il soit voté à cet objet un crédit de 2.000 francs.

Ces conclusions sont adoptées par l'assemblée, qui ordonne l'insertion du rapport dans la délibération.

Figeac

Nous relevons avec plaisir sur la liste des soixante-deux candidats admis à l'école de santé militaire, à la suite du concours de 1896, le nom de notre compatriote M. Antoine Ser, qui est reçu avec le numéro 4.

M. Delpy, professeur au collège de Figeac, permute avec M. Breuil, professeur au collège de Blida (Algérie).

Le sieur Baptiste Dillac, facteur-boîtier à Figeac, a remis à l'ayant droit un billet de 50 francs, oublié sur le guichet de la poste par une personne de la ville.

Le rouget

On signale dans plusieurs communes de l'arrondissement de Figeac une grande mortalité d'animaux de l'espèce porcine par le rouget ou mal rouge.

Par arrêté préfectoral, les villages d'Esclauzels et du Mas, commune de St-Félix, où l'épizootie a sévi avec plus d'intensité, ont été mis en quarantaine.

Nous recommandons donc vivement à tous les propriétaires et éleveurs la vaccination pasteurienne, le seul moyen de conjurer ce terrible fléau, moyen certain, puisque tous les animaux de cette espèce qui avaient reçu l'inoculation ont été parfaitement bien préservés et ont pu échapper à la contagion.

Les planchers en papier

D'après les journaux américains, on commence, aux Etats-Unis, à employer des planchers en pâte à papier et l'on dit grand bien de ces essais.

Ces sortes de planchers présenteraient de nombreux avantages. Ils n'ont pas de rainures dans lesquelles s'accumule la poussière comme dans nos parquets ordinaires. Ils conservent bien la chaleur, sont d'un contact très doux et ne résistent pas sous les pieds. Sous ce rapport, ils se rapprochent des tapis de linoléum.

Enfin, ce qui ne gêne rien, leur prix de revient est relativement peu élevé.

Le procédé d'emploi est fort simple : la pâte à papier, mélangée d'un peu de ciment qui sert d'agglutinant, est réduite en une bouillie épaisse que l'on étend sur le sol et que l'on comprime à l'aide de rouleaux.

Naturellement on lui donne ensuite la couleur qui convient et on peut l'agrémenter de motifs variés.

L'EXTRAIT de VIANDE **LIEBIG**
est INDISPENSABLE dans
TOUTE BONNE CUISINE
pour améliorer
POTAGES - SAUCES - RAGOUTS - LEGUMES - ETC.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Séjour de l'Empereur de Russie en France

OCTOBRE 1896

A l'occasion du séjour en France de S. M. l'Empereur de Russie, la Compagnie d'Orléans délivrera des billets d'excursion de 2^e et 3^e classes pour Paris, au départ de toutes les gares et station de son réseau qui en sont distantes d'au moins 100 kilomètres.

Ces billets comporteront une réduction de 40 % sur le double des prix des billets simples.

Ils seront délivrés du samedi 3 au jeudi 8 octobre et seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le lundi 12 octobre.

En outre, les billets aller et retour ordinaires de 1^{re} classe, émis du 3 au 8 octobre inclus, par les gares situées à 100 kilomètres au moins de Paris, et les billets aller et retour de 1^{re}, 2^e et 3^e classes délivrés, pendant la même période, par les gares situées à moins de 100 kilomètres de Paris, seront également valables pour le retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le lundi 12 octobre.

Les billets dont il s'agit pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

A l'occasion des fêtes franco-russes, un train de plaisir à prix très réduits sera mis à la disposition des populations des départements de Tarn-et-Garonne, du Lot et de la Dordogne pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Montauban le mardi 6 octobre à midi.

Il desservira les stations comprises entre : Fenevrols, Montauban, la Madeleine, Cahors, Fumel, St-Cyprien, Souillac et Noailles inclusivement.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le vendredi 9 octobre à 3 h. 30 soir.

PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR (Timbre-quittance de 0 fr. 10 non compris)

De Fenevrols, Montauban, la Madeleine, Cahors, Fumel, St-Cyprien, Souillac, Noailles et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points à Paris, 2^e classe, 25 fr., 3^e classe, 16 fr.

La compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré, et au plus tard le 5 octobre à 6 heures du soir.

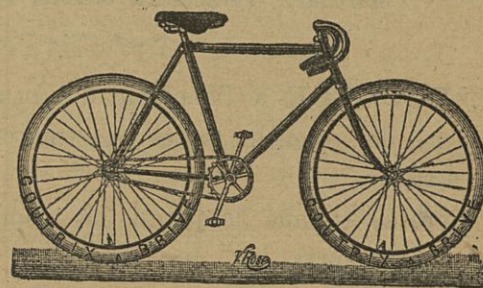
Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 1^{er} et 4 Octobre 1896

De 4 à 5 heures

Allegro Militaire	Karren.
La Petite Mariée (Ouverture)	Lecoq.
La Vague (Valse)	Métra.
Le Pré aux Clercs (Fantaisie)	Hérol.
Le Fuschia (Mazurka)	Kelsen.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULLE D'OR



H. FABRE

10, RUE DE LA MAIRIE, 10

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE

ACHAT de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

10, Rue de la Mairie, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'Océan

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Bég-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classés sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Agde (le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balnac-les-Bains, Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne Cap breton), Laloque (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cidéac, Vieille-Aore), Larons-Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes), Leucate (la Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Nouvelle (la), Oron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas (Barèges, Canterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres, Prades (Molitg), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Eucasse, Gantiés), Saint-Giron (Anous), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Cana-velles).

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (viâ Montauban-Cahors-Limoges, ou viâ Figeac-Limoges).

3^e itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).
Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Écharpes pour maires et adjoints
EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS
L. AUBOURG & C^o
4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)
PARIS

La Maison L. AUBOURG & C^o, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'adresser à M. DUEZ, DIRECTEUR
4, Rue S^{te}-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les **Samedis**
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

DEMANDEZ chez tous les **LIBRAIRES**
à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).
La petite Carte de poche DU LOT
En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné, 1 fr. 50. — 25 centimes en plus par la poste.

La Nouvelle Revue
18, Boulevard Montmartre, Paris.
Directrice : Madame Juliette ADAM
PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	Paris et Seine	50 ^{fr}	26 ^{fr}	14 ^{fr}
	Départements	56	29	15
	Étranger...	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

EXPOSITION



CAHORS 1881

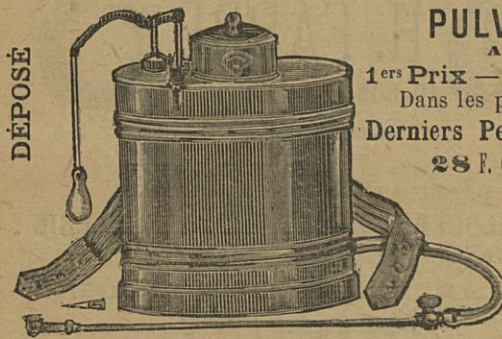
B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION
M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

IMPUISSANCE de l'homme, stérilité de la femme. Pilules, effet immédiat sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique : Spitaëls, ph. à Lille. Envoi discret. Même pharmacie, Pilules contre les pertes d'urine au lit à tout âge, 5 fr.

GUÉRISON Certaine et Radicale de toutes les **AFFÉCTIONS de la PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.
Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.
Ce Traitement qui a été essayé dans les HÔPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENORMAND, Médecin Spécialiste en Aide-Major des Hôpitaux N^{os} 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites au G^o 2.

25 ANS DE SUCCÈS.
MAISON DE CONFIANCE POUR **LA POSE DES DENTS**
Le Redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.
AUDOUARD
Chirurgien-Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (Corrèze)
NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : LAYTON.

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR
2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTièrement NEUFS
Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,
Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,
Rue Clément-Marot, CAHORS

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Coudere, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :
Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).

4^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).